

1.7. Bilan ministériel du Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture (MEE)

L'année 2024 aura été une période charnière pour le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture (MEE) en Polynésie française. Face à des défis complexes – exigences d'inclusion, valorisation du patrimoine, transition numérique, besoins en formation – l'action publique s'est structurée autour de trois grands piliers : l'éducation, la culture et la formation professionnelle. Ce rapport dresse un état détaillé des réalisations, des enseignements tirés et des perspectives à venir.

Au titre de TE FARE 'UPA RAU – Conservatoire artistique de Polynésie française (CAPF) :

1. Présentation générale

Le CAPF, fondé en 1979, a pour missions principales l'enseignement artistique (musique, danse, chant, arts visuels, théâtre), la valorisation de la culture polynésienne, ainsi que la conservation du patrimoine musical local. L'établissement propose plus de 30 disciplines artistiques à travers des cursus variés et des partenariats éducatifs et culturels.

2. Effectifs et enseignements

Le Conservatoire a accueilli **1933 élèves** en 2024-2025, avec une hausse globale de **3,04 %** des effectifs. La répartition par domaine :

- **Arts traditionnels** : 66,81 % (principal moteur de croissance, +88 élèves),
- **Arts classiques** : 18,94 % (en légère baisse),
- **Arts de la scène** : 14,25 % (légère progression).

L'essor est attribué au succès des dispositifs comme **CHAM-CHAD**, au **périscolaire du jeudi** à Papeete, et à l'ouverture de **classes spécialisées** pour la danse et les percussions.

3. Ressources financières

Les recettes propres diminuent de **2,25 %**, malgré l'augmentation d'élèves, en raison de retards d'encaissement de cotisations (près de 13,7 M F CFP). Des hausses notables sont enregistrées :

- **Locations d'instruments** (+290 000 F CFP),
- **Spectacles** (+3,1 M F CFP, notamment grâce au succès de « *Pa'iatua* »),
- **Vente de livrets** (+1,1 M F CFP).

4. Activités et événements

En 2024, **25 événements** ont été organisés, attirant près de **17 000 spectateurs**, dont **775 enfants issus de quartiers prioritaires**. Parmi les grands rendez-vous :

- **Galas des arts traditionnels** (juin et décembre),
- **Concert Millésime Rock** au Grand Théâtre,
- **Festival jazz avec le Big Band**,
- **Spectacles vivants sur le Marae 'Ārahurahu** (4060 spectateurs),
- **Concert de Noël** diffusé sur Polynésie1ère.

Le programme culturel a également inclus deux **stages internationaux** avec 117 stagiaires venus du Mexique et des États-Unis.

5. Coopération pédagogique et sociale

Dispositifs CHAM-CHAD & S2TMD

Les **dispositifs à horaires aménagés** ont touché 699 élèves. En cinq ans, les effectifs en arts traditionnels ont progressé de 80 %. La filière **S2TMD** du Lycée Paul Gauguin affiche **93,1 % de réussite au bac** et 104 élèves répartis sur 3 niveaux en 2024-2025.

Périscolaire à Papeete

Un dispositif culturel a été lancé dans 3 écoles maternelles avec **128 élèves**, combinant apprentissage artistique, lien social et soutien aux familles.

Aides et mécénat

- **Bourses du club Soroptimist**, commune de **Punaauia**, et aides du **Pays** (22 enfants bénéficiaires),
- **Soutien aux études supérieures** (5 anciens élèves aidés en 2024-2025),
- **Mécénat** (fondation QBE),
- **Partenariat avec Musique en Polynésie** (concerts et masterclasses).

6. Modernisation et organisation

Fonctionnement interne

Le personnel administratif compte 18 agents, avec un encadrement pédagogique structuré en trois sections. Les **enseignants en arts traditionnels** représentent 57,4 % pour 66,81 % des élèves.

Démarches simplifiées

Le CAPF poursuit une politique de **dématérialisation, bilinguisme, accessibilité, communication numérique** (Facebook, vidéos courtes) et **enseignement à distance**. En 2024, 13 des 17 engagements administratifs de simplification sont réalisés.

7. Infrastructures et communication

Des travaux d'entretien et de **sécurisation des trottoirs** (3,2 M F CFP) ont été réalisés. Deux salles ont été rénovées (1,1 M F CFP). Le site internet enrichi et la communication visuelle dynamique renforcent le lien avec les familles et le public.

Conclusion

Le CAPF affirme sa position de pilier culturel en Polynésie française, avec une croissance continue des effectifs, une diversification des actions pédagogiques et artistiques, une accessibilité accrue aux publics éloignés, et un rayonnement culturel croissant au Fenua comme à l'international.

Au titre du CENTRE DES MÉTIERS d'ART (CMA) :

1. Présentation et missions

Créé en 1980, le Centre des Métiers d'Art (CMA) de Polynésie française, ou **Fare Anoihi**, a pour mission la **formation de jeunes artisans hautement qualifiés** dans les arts traditionnels et contemporains, ainsi que la recherche, l'innovation et la préservation du patrimoine artistique océanien.

2. Moyens mis à disposition

- **Budget 2024** : Subvention d'exploitation de 157 millions F CFP, excédent budgétaire global de 35,7 millions F CFP.
- **Ressources humaines** : 11 agents permanents en poste, avec divers mouvements en 2024 (recrutements, détachements, promotions).
- **Masse salariale** : 54,4 millions F CFP pour le personnel, 23,1 millions F CFP pour les indemnités des stagiaires.

3. Parcours de formation

CPMA (Certificat Polynésien des Métiers d'Art)

Niveau CAP (Niveau 3) – Formations en **sculpture, gravure, vannerie**, et bientôt tatouage. Le diplôme valide l'entrée dans le monde professionnel ou la poursuite en BPMA.

BPMA (Brevet Polynésien des Métiers d'Art)

Niveau Bac pro (Niveau 4) – Spécialisations en **sculpture ou gravure** sur divers matériaux. Le titulaire peut encadrer une équipe, créer ou reprendre une entreprise.

DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)

Diplôme de niveau licence (Bac+3) – Parcours centré sur les **arts graphiques océaniques, tradition, création et innovation**, partagé entre le CMA et le lycée Samuel Raapoto. Les diplômés peuvent devenir artisans designers, assistants chefs de projet ou poursuivre vers un Master.

4. Activités pédagogiques et projets artistiques

Expositions et événements marquants :

- Participation à l'exposition **Carrousel du Louvre** à Paris (déc 2023 - janv 2024).
- **30 ans de l'association Haururu** : sculptures en pierre réalisées à Papenoo.
- Projets environnementaux et innovants avec **Chris Bellamy (algues)**, **David Adams (mycélium)**.
- Atelier avec **Hanalei Marzan** (vannerie hawaïenne).
- Projet décoratif pour l'**aéroport de Tahiti** dans le cadre des **JO Paris 2024**.
- Expositions de fin d'études CPMA/BPMA et DNMADE, trophée de l'économie circulaire (Te Ora Naho).

5. Effectifs et examens

- **Stagiaires CPMA/BPMA** : 36 élèves au 1er semestre, 35 au second.
- **Étudiants DNMADE** : 10 au 1er semestre, 11 au second.
- **Résultats aux examens 2024** : 11 diplômés sur 16 candidats présentés (69 % de réussite).
- **PARAU TŪ'ITE HANAHANA** : Titre de reconnaissance attribué à 8 élèves pour leur excellence (100 % de réussite).
- Distinctions obtenues : mentions Bien, Très Bien et Félicitations pour plusieurs candidats.

6. Suivi et insertion professionnelle

Les diplômés poursuivent majoritairement en BPMA ou en études supérieures (ESDAC Rennes), certains devenant artistes professionnels ou retournant dans leurs îles pour y exercer.

7. Visibilité et rayonnement

- **199 visiteurs** accueillis en 2024 (écoles, institutions, particuliers).
- Présence active dans **forums d'orientation et journées portes ouvertes** dans plusieurs communes : Paea, Punaauia, Arue, Mahina...

Conclusion

L'année 2024 confirme la dynamique du CMA autour de **la transmission, la création et l'innovation** dans les arts polynésiens. En alliant tradition et modernité, le CMA favorise l'insertion de jeunes artistes et artisans dans un monde professionnel local et international, tout en affirmant son rôle central dans le paysage culturel du Fenua.

Au titre de la DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (DCP)

1. Présentation générale

Créée en 2000, la DCP – Te Papa Hiro'a 'e Faufa'a tumu – a pour mission la **préservation, valorisation et diffusion du patrimoine culturel, linguistique et archéologique** de la Polynésie française. En 2018, ses compétences se sont élargies à la **gestion des sites classés, des aides à la création artistique, du suivi UNESCO**, ainsi qu'à l'élaboration du Code du patrimoine.

2. Actions phares 2024

Cellule des langues polynésiennes

Créée en 2022, cette cellule mène des actions pour renforcer l'usage et la visibilité des langues polynésiennes :

- Lancement de l'appel à projets « *Fa'aiho i te rauraa ma'ohi* »
- Participation à la Journée mondiale de l'eau avec exposition et création de **kakémonos culturels**
- Traduction de textes anciens, animation d'ateliers en milieu scolaire
- Renforcement de la base de données linguistiques
- Travaux autour des légendes (mythes de la création, dieux de l'eau)
- Soutien aux initiatives locales (ex. hymne scolaire à Moorea pour les JO 2024)

Cellule du patrimoine culturel

Composée d'archéologues, ethnologues et documentalistes, cette cellule pilote :

- La **gestion administrative des sites classés**
- L'**instruction des permis de construire** à proximité des zones sensibles
- La **numérisation et conservation des données archéologiques**
- La **valorisation pédagogique** (accueil de stagiaires, sensibilisation en milieu scolaire)

Événements majeurs :

- **Inscription des Îles Marquises (Te Henua Enata)** au Patrimoine mondial de l'UNESCO (juillet 2024)
- **Assises de l'archéologie polynésienne**
- Rapatriements d'objets sacrés : *ivi tupuna* depuis Honolulu et Washington, *patu* de Fa'ahia depuis la Nouvelle-Zélande
- Lancement de la carte ethnoarchéologique numérique **RUMIA**

Programme "J'embellis ma commune"

La DCP a accompagné 14 projets d'embellissement sur plusieurs îles (Bora Bora, Maupiti, Rurutu, Makatea, Manihi, Fakarava, Tubuai, Mangareva, Hiva Oa...). Objectifs :

- Intégrer la culture dans l'espace public
- Restaurer des sites symboliques (quais, aéroports, fare traditionnels)
- Mettre en valeur les légendes locales et le patrimoine naturel
- Encourager la participation des comités de tourisme et des jeunes

3. Ressources, équipes et perspectives

Effectifs

L'année 2024 fut marquée par des **départs importants**, dont celui de l'archéologue Joseph Tchong (retraite), et la **restructuration** de la cellule du patrimoine culturel. Des **recrutements sont attendus en 2025** pour pallier les manques en techniciens archéologues et renforcer la stabilité de l'équipe.

Stagiaires

Trois stagiaires ont été accueillis dans des projets de grande envergure :

- Projet RUMIA
- Dossier UNESCO
- Études archéobiologiques

Budget et patrimoine bâti

La DCP administre une quinzaine de sites, incluant le **Taputapuātea** (classé UNESCO), les marae de Maha'iātea, Arahurahu, des terrains à Huahine, Raiatea, et la maison-mère à Punaauia. Elle dispose d'un **fonds documentaire**, d'un **parc de véhicules**, et d'outils de gestion numérique modernisés.

4. Orientations stratégiques et défis

Changements institutionnels

Le passage du portefeuille de la Culture de Mme Eliane Tevahitua à M. Ronny Teriipaia a imposé une **reconfiguration des priorités** et des **ajustements administratifs**, ayant parfois ralenti certains projets.

Défis 2024

- Manque de personnel permanent et recours fréquent aux CDD
- Charge de travail croissante avec **seulement 5 agents permanents**
- Nécessité d'un **renforcement durable** des équipes
- **Absence de techniciens catégorie B**, cruciale pour les opérations de terrain

Perspectives 2025

- Recrutement d'un archéologue en CDI (candidature Coralie Perrin ou Vincent Marolleau)
- Finalisation du nouveau **plan de gestion Taputapuātea**
- Poursuite de la politique de **rapatriement du patrimoine culturel**
- Consolidation des bases de données culturelles et toponymiques
- Nouvelles **partenariats avec les universités et les services touristiques**

Conclusion

En 2024, la DCP a consolidé son rôle central dans la **préservation du patrimoine culturel et linguistique de la Polynésie française**, malgré un contexte de ressources humaines limitées. Son action s'est illustrée par des **avancées historiques (UNESCO, rapatriements)**, une **riche activité territoriale**, et un **engagement fort envers la transmission intergénérationnelle des savoirs**.

Au titre de la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS (DGEE)

1.Présentation générale

La DGEE est l'administration centrale du ministère en charge de l'éducation en Polynésie française. Elle œuvre à la mise en œuvre des politiques éducatives conformément à la Charte de l'éducation, à la convention État-Pays, et au statut d'autonomie. Son action est structurée autour d'un pilotage pédagogique, d'un appui administratif aux établissements, de la gestion des ressources humaines, et de l'innovation.

2.Faits marquants 2024

- **Réformes structurantes** : consultation sur les rythmes scolaires et refonte annoncée de la Charte de l'éducation.
- **Renforcement organisationnel** : meilleure articulation des départements, déploiement de la transversalité entre services.
- **Appui aux établissements** : formation continue, développement de ressources pédagogiques, accompagnement différencié.
- **Pilotage renforcé** : culture de l'évaluation, soutien aux élèves fragiles, implication des familles.

3.Actions prioritaires

a. Évaluation des politiques éducatives (BEPP)

- Suivi statistique de l'ensemble du système éducatif.

- Production d'indicateurs pour le pilotage interne et externe.
- Traitement des effectifs, absences, incidents, grèves, etc.
- Objectif 2025 : automatisation des tâches répétitives et création d'un portail de diffusion des données.

b. Organisation des examens (BEX)

- 22 examens organisés pour plus de 10 000 inscrits.
- Taux global de réussite : **79,01 %**
- Résultats remarquables : Baccalauréat général (93,54 %), BPMA, CPMA et CPAP (100 %).
- Logistique optimisée et digitalisation progressive des procédures.

c. Gestion des moyens humains et pédagogiques (BOS)

- Suivi des postes enseignants/non-enseignants sur l'ensemble du territoire.
- Cartographie fine des besoins et ajustements continus via les applications AGAPE, EPP, et RENOIR RH.
- Dématérialisation des procédures RH et gestion des indemnités optimisée.

d. Pédagogie, formation, et innovation (DAPE)

- Déploiement du **dispositif “constellation”** pour la formation continue (maths et français).
- Accompagnement renforcé pour les écoles bilingues (polynésien/français).
- Coordination de projets innovants (école inclusive, numérique, arts).
- Lancement de la nouvelle **Charte de l'éducation** avec état des lieux, méthodologie, et concertation locale.

4. Initiatives éducatives notables

a. Langues et cultures polynésiennes

- 10 mesures structurantes pour l'enseignement des langues polynésiennes et de l'anglais.
- Interventions dans les écoles, développement de ressources numériques, événement Heiva Himene Tumu.
- Implication des familles, référents culturels, et services civiques.

b. Aires Marines et Terrestres Éducatives (AME/Fenua éducatif)

- 29 AME en activité avec plus de 2000 élèves.
- Déploiement du dispositif “Fenua éducatif” (aire terrestre) sur 8 sites.
- Objectifs : sensibilisation, engagement citoyen, continuité inter-degrés.
- Soutiens financiers : Fonds Vert, OFB, partenaires scientifiques et associatifs.

c. Expérimentations pédagogiques

- **Cycle 3 à l'école et Nouvelle gouvernance** reconduits (11 sites).
- Suivi rigoureux des résultats et adaptation des pratiques pédagogiques.
- Réflexion renforcée sur la liaison école-collège.

Résultats et perspectives

- **Améliorations constatées** : progression en lecture et calcul mental (CP, CE1), meilleure gestion des effectifs et des remplacements.
- **Défis persistants** : compréhension écrite, disparités territoriales, gestion RH.
- **Objectifs 2025** :
 - Finalisation de la nouvelle Charte de l'éducation.
 - Automatisation des outils statistiques.
 - Extension des dispositifs éducatifs inclusifs.
 - Déploiement d'un écosystème numérique pour la gestion, le pilotage, et le soutien pédagogique.

Conclusion

L'année 2024 marque une dynamique de réforme et d'innovation pour le système éducatif polynésien. La DGEE a su conjuguer rigueur administrative, accompagnement pédagogique et valorisation des langues et cultures

locales. L'implication des équipes et l'ouverture sur les partenariats externes constituent les clés de voûte d'une école plus juste, inclusive et connectée aux réalités du Fenua.

Au titre de TE FARE IAMANAHA – MUSEE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

1.Présentation générale

Le Te Fare Iamanaha – MTI est un établissement public administratif dédié à la **conservation, la valorisation et la diffusion du patrimoine polynésien et océanien**. Il organise également des manifestations culturelles et collabore avec divers partenaires internationaux.

2.Temps forts de l'année 2024

Activité muséale

- **Exposition phare : "Hōrue, vagues d'hier et d'aujourd'hui"** (19 avril – 4 octobre 2024), labellisée "Olympiade culturelle", a connu un franc succès avec 12 145 visiteurs.
- Organisation de plusieurs **événements majeurs** : Nuit des Musées (700 pers.), Journées du Patrimoine (3 000 pers.), Manaha nō te Hōrue, Nu'uroa Fest, etc.
- Prêt de 9 œuvres pour l'exposition internationale « *Gauguin's World* » à Canberra et Houston.
- Partenariats noués avec **Te Papa (Nouvelle-Zélande)**, le **War Memorial Museum d'Auckland** et un **musée chinois** à Pingtan.

Fréquentation en hausse

- **64 258 visiteurs** en 2024, en hausse de **+17,93 %** par rapport à 2023.
- 71 % des entrées étaient payantes (45 380 billets vendus).

Médiation et pédagogie

Public scolaire

- **4 424 élèves accueillis**, principalement du cycle 3 (39 %), cycle 4 (22 %), secondaire (19 %).
- Développement de **ressources pédagogiques** pour le 2nd degré et visites guidées spécifiques.
- Partenariats avec plusieurs établissements (collège-lycée de Paea, lycée Raapoto, Centre des Métiers d'Art...).

Médiation culturelle

- **287 personnes** ont participé à 10 visites guidées.
- Organisation de **ateliers de tissage**, rencontres d'artistes, concours de dessins/photo, conférences (7 au total).
- Accueil de **4 stagiaires**, dont 3 en médiation culturelle (UPF – INSPE).

Collections, acquisitions et dons

- **261 nouvelles pièces** intégrées à l'inventaire du musée (total fin 2024 : 19 084).
- **2,36 millions F CFP** investis en acquisitions d'œuvres d'art (tapas, tableaux, sculptures).
- Dons notables : **archives du Rév. Henry**, **costumes du Heiva**, objets lithiques, toiles, photographies anciennes.
- **Un patu en os de cétacé** rapatrié par la DCP enrichit les collections archéologiques.
- **Récolement manuscrits** : 880 objets répertoriés et reconditionnés, avec saisie prévue sur Actimuséo.

Communication et publications

- Collaboration active avec **Hiro'a**, **Air Tahiti**, **Air Tahiti Nui** et **Tahiti Tourisme**.
- Rédaction de **4 articles scientifiques** (colloques, revue Artefact...).
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram) régulièrement animés ; site internet maintenu.
- Valorisation numérique : **visite virtuelle** de l'exposition Hōrue et interviews des artistes.

Projets structurants

Accessibilité et rénovation

- Travaux réalisés pour **améliorer l'accessibilité PMR** (allées, salle de conférence).
- Lancement de la **phase 2 de réhabilitation** du musée : salle d'exposition temporaire, création d'un café.
- Études relancées pour **une aile d'art moderne et contemporain**, concours d'architecture prévu en 2025.

Énergie et durabilité

- Installation en cours d'une **centrale photovoltaïque** sur le toit de la nouvelle salle d'exposition.

Services et recettes

Espaces et tournages

- **36 prestations** ont abouti (locations ou mises à disposition d'espaces, tournages, reproductions d'images).
- Usage fréquent des jardins, salles de conférence, SET et patio.

Boutique

- **Ventes de publications** : 2,29 M F CFP (-12,7 % par rapport à 2023).
- **Ventes de marchandises** : 464 305 F CFP (+17,2 %), diversification prévue pour 2025.

Conclusion

L'année 2024 confirme le rayonnement culturel du MTI à l'échelle locale et internationale. Forte d'une programmation riche, de projets ambitieux, d'une fréquentation en hausse et d'un ancrage pédagogique renforcé, l'institution poursuit sa mission de valorisation du patrimoine polynésien, tout en se modernisant et en consolidant ses liens avec le monde muséal global.

Au titre du SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL (SPAA)

1.Présentation

Le SPAA, créé en 2011, a pour mission de **collecter, conserver, restaurer, inventorier et valoriser les archives publiques et privées** à valeur patrimoniale. Il veille aussi à la **conservation du patrimoine audiovisuel** et à l'organisation du **dépôt légal**.

2. Gouvernance et contexte

Changements institutionnels

- Le remaniement ministériel de juin 2024 a redéfini le paysage de tutelle du SPAA, désormais rattaché au ministère de la Culture.
- Retour de Mme Hiriata Millaud à la tête du SPAA après une vacance de poste difficile (chef de service, DAGL et secrétaire absents).

Réorganisation administrative

- Réflexion sur la fusion du SPAA avec la Direction de la Culture (DCP) abandonnée après le remaniement.
- Mission exploratoire dans les archipels pour structurer l'archivage local.
- Contribution à plusieurs projets de réforme juridique, dont l'extension du dépôt légal et l'adaptation du code patrimonial.

3. Activité transversale et institutionnelle

Projets structurants

- Contribution à l'évaluation de la performance (RAP 2024 et PAP 2025).
- Encadrement de la gestion des archives foncières (CCOMF) et judiciaires.
- Réorganisation du traitement des métadonnées d'état civil et révision des droits d'accès.
- Pilotage du projet de numérisation du fonds Océanie (ANOM, SOAS) reporté.

Partenariats et missions extérieures

- Collaboration avec le **Conseil d'État**, l'**Assemblée de la Polynésie française**, les **Archives Nationales d'Outre-Mer**, et des institutions comme **Family Search International** et la **SOAS** à Londres.
- Coordination des échanges sur la gestion des archives historiques et des enjeux juridiques de propriété et d'accès.

4. Contrôle scientifique, technique et valorisation

Archives publiques et privées

- Collecte, récolement, accompagnement des correspondants archivistiques.
- Actions spécifiques sur des sites comme Moorea, Raiatea, Vaïami, et auprès de nombreux services ministériels.
- Rédaction de 12 actes réglementaires, résolution de contentieux, accompagnement de projets juridiques.

Ressources documentaires

- Enrichissement des bases numériques : 17 784 fichiers et 44 Go dans la bibliothèque numérique en 2024.
- Consolidation d'outils internes comme la documentation archivistique ou les livres numériques.

5. Administration, budget et logistique

Budget 2024

- **Fonctionnement** : 54,76 millions F CFP (exécution à 76 %).
- **Investissement** : 64,6 millions F CFP – mais faible taux d'exécution (2 %) faute de moyens humains.
- Chantiers prioritaires en suspens : centrale de froid, rénovation, matériel de numérisation, sécurité.

Bâtiment

- Le dépôt d'archives de Tīpaeru'i est vétuste, non conforme ERP.
- Travaux réalisés : démontage du groupe électrogène, réparations froid, plomberie, sécurité incendie.
- Maintenance déléguée à CEGELEC (contrat jusqu'à fin 2025).

6. Ressources humaines

- SPAA a fonctionné avec un personnel très réduit pendant plusieurs mois.
- 25 postes budgétaires, dont 23 pourvus.
- Nombreux recrutements en agents non titulaires (ANT) sur CDD.
- Mise en œuvre de formations, e-congés, télétravail, GPEEC.
- Participation à la FRAAP (syndicat professionnel).

7. Valorisation, communication et relations usagers

Médiation et accueil

- Gestion de demandes sensibles (fonds du Gouverneur, archives d'état civil).
- Assistance aux départements internes (DPAMI, DACC, DAGL).
- Encadrement de stages et de projets de valorisation audiovisuelle.

Relations avec la Société des Études Océaniques (SEO)

- Clôture difficile d'une convention d'occupation des locaux.
- Élaboration d'une nouvelle convention transitoire de six mois avec évacuation prévue.

Conclusion

L'année 2024 fut une **année charnière pour le SPAA**, marquée par de nombreux **défis structurels et organisationnels**. Malgré un contexte humain et budgétaire tendu, le service a maintenu ses missions essentielles de conservation, valorisation et encadrement archivistique. L'avis du **Conseil d'État** en fin d'année est venu clarifier les compétences respectives de l'État et de la Polynésie française, ouvrant la voie à une gouvernance plus

autonome du patrimoine archivistique local. En 2025, la priorité portera sur la **mise aux normes**, la **revalorisation du bâtiment**, la **numérisation des archives** et le **renforcement des équipes**.

Au titre du SERVICE DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETARIAT (STI)

1. Présentation générale

Le STI est un service administratif créé en 1983, chargé de **traduire et interpréter** dans les langues suivantes : français, tahitien, anglais, espagnol. Il intervient pour les institutions publiques de la Polynésie, les juridictions, ainsi que pour les particuliers, notamment dans le cadre du **dépôt légal des traductions certifiées**.

Le service joue également un rôle de **formation et de coordination linguistique** entre les administrations, avec une volonté de normalisation terminologique. Il propose ses services gratuitement pour les entités publiques, mais à titre onéreux pour les autres clients.

2. Activités principales en 2024

a. Traduction

- **5 378 pages traduites** (+2,8 % par rapport à 2023).
- Deux chantiers majeurs :
 - **Traduction du Statut de la Polynésie française**
 - **Traduction d'un ouvrage ethnologique en allemand** sur les 'arioi
- Domaines traités : juridique, santé, culture, éducation, affaires publiques, communication, etc.
-

Répartition par langue :

- **Secteur public** : 1 038 pages (principalement en tahitien et anglais)
- **Secteur privé** : 4 337 pages (essentiellement en français↔anglais, mais aussi espagnol et tahitien)

La demande croissante pour des traductions certifiées (actes civils, généalogie, notoriétés) en lien avec la Nouvelle-Zélande ou les îles Cook souligne la vitalité des **liens humains inter-Pacifique**.

b. Interprétariat

- **Anglais** : 131 heures d'interprétation (conférences, forums, salons, missions parlementaires...)
- **Tahitien** : 8 heures, principalement dans un contexte notarial
- Interventions régulières dans les **jury de concours et examens** (15h anglais / 30h tahitien)

c. Modernisation et outils numériques

Téléservice Tūrama

- Refonte complète pour une **dématérialisation totale** : demande, paiement (virement, carte), signature électronique, suivi en ligne.
- **745 demandes** sur 1 631 sont passées par Tūrama en 2024 (46 %).

Paielements dématérialisés

- Encaissement total : **6 358 600 F CFP**
 - Dont **1 636 400 F CFP par PayZen** (paiement en ligne doublé par rapport à 2023)
- Le STI couvre ses **dépenses de fonctionnement par ses recettes propres**.

Signature électronique

- Permet d'authentifier les traductions officielles envoyées à l'international.

Clavier mā'ohi

- Créé pour **faciliter la saisie en reo tahiti** avec tārava intégré. Déployé sur les PC de l'administration.

Application Reo & site web reo.pf

- Plateforme de recherche terminologique trilingue (français, anglais, tahitien)
- Développement d'un **clavier mobile intelligent** en cours (auto-complétion en tahitien)

Logiciel Copernic

- Moteur de recherche performant pour les traductions et documents internes
- Complément utile à la suite Microsoft 365 (déployée en 2024)

3. Moyens mobilisés

Ressources humaines

- Équipe passée de **5 à 7 agents** en 2024
- Fort turn-over : **2 nouveaux traducteurs en anglais** recrutés, **1 départ à la retraite**, **1 mutation rapide** post-titularisation
- Un **poste clé d'accueil** supprimé en 2025, malgré son importance démontrée
- **4 stagiaires universitaires** encadrés (6 mois cumulés)

Moyens matériels et logistiques

- Budget de **6,2 M F CFP** consommé à 99 %
- Charges imprévues : frais d'occupation du bâtiment, panne de climatisation
- Migration progressive vers le **cloud (SharePoint)** pour assurer l'accès distant aux ressources

4. Engagement qualité et perspectives 2025

Démarches qualité

- Évaluation "Papa Ti'a"
- Borne de satisfaction bilatérale tahitien-français
- Mise en conformité RGPD (suppression automatique des données après 36 mois)

5. Axes stratégiques pour 2025

Faire simple

- Pérenniser la chaîne dématérialisée (Tūrama + paiement + signature électronique)

Faire bien

- Stabiliser les ressources humaines : pérennisation des postes en anglais, anticipation des départs en tahitien
- Réflexion sur un **équilibre mobilité/stabilité des agents**
- Nouvelle tarification des prestations envisagée

Faire mieux

- Obtenir un **label qualité administratif**
- Consolider la **base de données terminologique**
- Allier innovation numérique et **accueil humain de qualité**

Conclusion

Le STI s'impose comme un **acteur incontournable de la traduction institutionnelle** en Polynésie. En 2024, il a maintenu une activité soutenue, tout en réussissant sa transition numérique et en assurant la qualité du service malgré des contraintes humaines et budgétaires. L'année 2025 devra consolider ces avancées et répondre à la nécessité d'une meilleure reconnaissance du rôle et des besoins spécifiques de ce service stratégique.

Au titre du GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE ET LA FORMATION CONTINUE (GREPFOC)

Le **Groupe de Recherche pour l'Éducation Permanente et la Formation Continue** s'est concentré en 2024 sur les axes suivants :

- Travailler sur l'accessibilité à la formation, notamment pour les publics éloignés de l'emploi.
- Adapter l'offre aux besoins réels du territoire et aux évolutions du marché du travail.
- Renforcer les partenariats, aussi bien du côté économique qu'institutionnel.
- Donner plus de visibilité au GREPFOC, en dynamisant sa communication.

Les parcours s'orientent de plus en plus vers l'alternance, la certification et la reconnaissance régionale. L'impact sur l'emploi est tangible, avec un taux d'insertion post-formation en progression.

En conclusion pour le ministère :

Le MEE, en 2024, a posé les bases d'un système éducatif plus juste, d'une culture plus visible, plus proche de la population, et d'une formation professionnelle adaptée aux enjeux du XXI^e siècle.

Les défis restent nombreux : inclusion, continuité territoriale, valorisation des savoirs traditionnels, montée en compétences numériques, mais les actions engagées montrent une orientation claire : faire de la Polynésie française un territoire d'éducation et de création.

L'année 2025 s'annonce comme celle de la consolidation, avec en perspective :

- la nouvelle **Charte de l'éducation**,
- le renforcement de la **formation professionnelle régionale**,
- la transformation numérique des institutions culturelles.